

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le sept juillet deux mille quinze, à vingt heures, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Alain DARBON.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 30/06/2015

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Alain DARBON, Jean-Pierre ESTRADE, Bernard DUMONT, Pierre LANGLADE, Alain FAUCHER, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Roger CLEDAT, Jean-Louis BREGAINT, Sylvie ALAMARGOT, Monique BLONDEL, Gérard BEAUBIER, Catherine CELESTIN, Arlette DEMAR, Camille DUDOGNON, Dominique GILLES, Alain GONZALES, Michel LE BRAS, Claudine LAFOREST, Dominique MARQUET, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Michel PARVY.

EXCUSES : Sylvie AYMARD (a donné pouvoir à Sébastien MOREAU), Jean-Claude DECOUT (a donné procuration à Jean-Pierre NEXON), Estelle DELMOND (a donné pouvoir à Monique BLONDEL), Paul DUCHEZ (a donné pouvoir à Sylvette CHADELAUD), Bernard POUSSIN (a donné pouvoir à Michelle MONDIT).

ABSENTS : Xavier NOUHAUD, Christine RIFFAUD.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2015-083 : DESIGNATION DES ELUS COMMUNAUTAIRES AU PETR DE PAYS MONTS ET BARRAGES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Monsieur le Préfet a approuvé, par arrêté en date du 6 juillet 2015, les nouveaux statuts du PETR de pays.

La Communauté de Communes de Noblat doit, à présent, désigner les nouveaux élus qui la représenteront au sein du PETR. Le Conseil Communautaire doit élire 18 représentants titulaires et 8 représentants suppléants.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 31 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

Désigne les représentants titulaires pour siéger au PETR : Sylvie ALAMARGOT, Sylvie AYMARD, Catherine CELESTIN, Sylvette CHADELAUD, Alain DARBON, Pascal DEGOT, Arlette DEMAR, Philippe LAMARGOT, Lionel LEMASSON, Marie-Claude MACHEMIE, Jean-Pierre MAUSSET, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Jean-Pierre NEXON, Josiane ROUCHUT, Dominique TALABOT, Sébastien VINCENT.

Désigne les représentants suppléants pour siéger au PETR : Paul BARGET, Isabelle BOUCHOULE, Roger CLEDAT, Carole DUCHE-NARBONNE, Philippe DUTHEIL, Philippe POMMIER, Bernard POUSSIN, Christine RIFFAUD.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

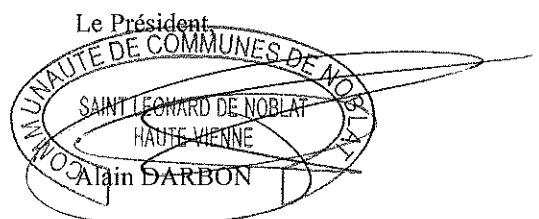
Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 20.07.15

Publié ou notifié

Le : 31.07.15



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DESIGNATION DES ELUS COMMUNAUTAIRES AU PETR DE PAYS MONTS ET BARRAGES

Date de transmission de l'acte : 20/07/2015

Date de réception de l'accusé de réception : 20/07/2015

Numéro de l'acte : 2015-083 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20150707-2015-083-DE

Date de décision : 07/07/2015

Acte transmis par : Alain DARBON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants